

## **BILAN D'ACTIVITE 2015 – COMMUNAUTE DE COMMUNES VIVARHONE**

### **NOUVEAU SITE INTERNET**

En 2015, le site internet de la Communauté de communes a fait peau neuve.... Au travers de ses différentes rubriques, ce site vous permettra de découvrir l'actualité et les projets de Vivarhône, ses atouts et ses potentiels, son paysage économique et touristique, et bien d'autres richesses....Tenez-vous régulièrement informés en consultant [www.vivarhone.fr](http://www.vivarhone.fr)



### **EQUIPEMENTS**

#### **Deux nouvelles Maisons médicales sur le territoire de Vivarhône**

Le maintien des professions de santé sur notre territoire est un enjeu majeur et une priorité pour les élus de la communauté de communes.

Vivarhône a donc engagé la réalisation de deux équipements sur son territoire :

**Une Maison médicale à Serrières, rue Seyve Buisset sera livrée en janvier 2016 et opérationnelle dès le mois de février.**

Cet équipement accueillera médecins généralistes, dentistes, kinésithérapeute et orthophoniste.

Les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront ainsi respectées.



#### **Une seconde Maison médicale sera réalisée sur la commune de Peaugres, Rue de l'égalité.**



Un nouveau bâtiment sera construit en continuité de l'immeuble qui accueille aujourd'hui la pharmacie.

Il sera dédié exclusivement aux professionnels de santé et en particulier aux médecins généralistes, au kinésithérapeute et aux infirmiers.

Un espace est également prévu afin d'accueillir deux dentistes.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment débuteront au premier trimestre 2016.

Ces équipements amélioreront significativement les conditions d'exercice des professionnels et inciteront, nous le souhaitons, d'autres professionnels de la santé, à s'implanter sur notre territoire.

## **PETITE ENFANCE**

### **Une nouvelle Crèche intercommunale à Serrières**

Notre territoire, très attractif, accueille de nombreuses jeunes familles.

La communauté de communes a ainsi fait réaliser un diagnostic Enfance Jeunesse qui a confirmé l'intérêt de créer une seconde structure d'accueil de jeunes enfants sur notre secteur.

Pour compléter l'offre existante sur Peaugres une nouvelle Crèche proposera sur Serrières 12 places d'accueil collectif et 3 places sous la forme de crèche maternelle. Le Syndicat intercommunal Enfance Jeunesse portera la réalisation de cette Crèche intercommunale financée en majeure partie par la Communauté de communes et la CAF.

Cet équipement devrait être implanté en continuité de la Maison des Services publics de Serrières. Les travaux débuteront courant du premier semestre 2016.

L'association AGIPE sera gestionnaire de la structure.



## **TOURISME / CULTURE**

### **Office de Tourisme**

Ensemble, élus, professionnels et personnels souhaitent poursuivre la promotion touristique d'Ardèche Grand Air qui réunit les territoires de Vivarhône et d'Annonay Agglo.

A noter la création du site internet : [www.ardechegrandair.com](http://www.ardechegrandair.com)

N'hésitez pas à le faire connaître afin de promouvoir notre territoire.



## L'union des professionnels Canton Vie Ensemble



L'Association Canton Vie Ensemble se classe dans le Palmarès 2015 des Trophées ENTREPRENEURS DU FUTUR organisés par la CCI de l'Ardèche et Le Dauphiné Libéré. Une belle récompense pour tous les adhérents ! Encore BRAVO pour cette belle dynamique !

Conscients du travail accompli au quotidien et soucieux de la mise en valeur de ces professions, les élus renouvellent leurs engagements afin de soutenir les actions collectives engagées par les professionnels. Ils souhaitent que grâce au dynamisme de cette association, d'autres manifestations se réalisent en 2016....

## URBANISME

### Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Rives du Rhône est actuellement en révision. Couvrant 7 collectivités locales (dont la Communauté de Communes Vivarhône), il s'étend sur un vaste territoire impliquant 5 départements (l'Ardèche, la Loire, le Rhône, l'Isère et la Drôme).

L'ambition de ce document est d'harmoniser le développement du territoire à une échelle permettant d'appréhender finement les dynamiques et d'agir efficacement. Les orientations prises dans le SCoT viendront ensuite s'imposer aux documents d'urbanisme des collectivités membres : dans notre cas, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), actuellement en élaboration, à l'échelle de la communauté de communes Vivarhône.

Le diagnostic, première étape de la démarche, devrait être rendu début 2016. La communauté de communes et les communes de Vivarhône sont acteurs de leur devenir et sont très impliquées dans ce projet. Elus et techniciens ont ainsi travaillé toute l'année sur le diagnostic notamment par le biais d'ateliers thématiques (habitat, environnement, commerces, eau, transports ...)

Pour plus d'information sur la démarche, vous pouvez vous rendre sur le site du syndicat mixte des Rives de Rhône : <http://www.scot-rivesdurhone.com/>

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

L'année 2015 a marqué le lancement officiel de la démarche de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur l'ensemble des communes de Vivarhône.

Les 11 communes de la communauté de communes ont en effet décidé de prendre en main leur avenir, ensemble, afin de garantir un développement cohérent et raisonné de notre beau territoire.



Le PLUi aura pour objectif de permettre à l'ensemble des utilisateurs du sol (habitat, agriculture, activités économiques ...) de cohabiter et de se développer tout en préservant notre cadre de vie.



En novembre, la consultation pour retenir le bureau d'études qui accompagnera la communauté de communes a été lancée. Le prestataire retenu sera connu en début d'année prochaine. Les premières réunions avec la population et les élus seront organisées durant le premier trimestre de 2016.

Rappelons que cette démarche sera largement concertée et devrait durer environ 3 années.

Pour avoir plus d'informations sur la démarche et connaître le calendrier des réunions près de chez vous, rendez-vous sur le site de la communauté de communes Vivarhône : <http://www.vivarhone.fr/> Rubrique : Aménagement du territoire Cadre de vie > PLUi – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – c'est parti... > Les Actualités du PLUi

## VOIRIE / ZA

### Programme 2015 de travaux d'entretien des voiries communautaires



Les travaux d'entretien 2015 des voiries se terminent. 50 chantiers ont été réalisés sur un période allant de juin à fin octobre.

Le montant total des travaux s'élève à 303 000.00 € TTC.

A noter que cette année, une aide exceptionnelle sera allouée aux communes pour les travaux réalisés suite aux intempéries de l'automne 2014.

### Travaux sur la ZA

Les travaux d'extension de la ZA la Boissonnette à Peaugres se poursuivent.

La réalisation des bordures, des graves bitumes et des réfections définitives en enrobés se feront début d'année 2016 (fin janvier au plus tard).



Des travaux de renforcement de l'adduction d'eau ont été menés en parallèle afin de répondre aux nouveaux besoins de la zone.

## FIBRE OPTIQUE

### 370 foyers bénéficient désormais du haut débit : L'ADSL pour vous maintenant !

La communauté de communes Vivarhône en partenariat avec le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique et avec la participation de la Région Rhône Alpes a déployé sur le secteur de Charnas / Vinzieux le réseau de fibre optique qui permet d'améliorer significativement la couverture internet haut débit, afin d'éliminer dans un premier temps les zones dites « blanches ».



*Inauguration le lundi 22 juin 2015 à Charnas*

Le NRAZO de Charnas permet d'apporter une offre de services haut débit largement améliorée à 370 foyers, dont 100 foyers étaient encore identifiés en zone blanche de l'ADSL au sens de France Télécom.

Le niveau de débit et de services auquel peuvent désormais prétendre ces foyers dépend de leur éloignement géographique par rapport au NRAZO. Quelques-uns d'entre eux, et notamment ceux qui demeurent inéligibles à un débit descendant d'au moins 2 Mbit/s, n'auront pas le débit suffisant sur leur ligne pour prétendre aux services triple play (TV).

Sur les 370 foyers favorablement impactés, une trentaine de foyers se situent sur la commune de Vinzieux. Un hameau de Limony (Pangon) est également concerné.

La communauté de communes participe activement au développement de la Fibre optique sur son territoire, pour cela, elle contribuera annuellement à hauteur de 125 000 € /an auprès d'ADN pour accompagner les travaux de déploiement.

## ENVIRONNEMENT

### Nouveau Guide du Tri



#### *Trier, oui ! Mais pourquoi ?*

Chaque année, la communauté de communes Vivarhône gère plus de 4 450 tonnes de déchets sur l'ensemble de son territoire. La gestion des déchets représente le plus lourd poste de dépense de fonctionnement de la collectivité. Le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est revu chaque année, et il est souvent à la hausse car les tonnages de déchets, les coûts de prestations, et les taxes (TVA, TGAP) augmentent également.

Il est cependant possible de contenir le coût de ce service par le biais du tri des déchets recyclables, mais attention : le tri bien fait !

En 2014, le fonctionnement et l'investissement additionnés moins les subventions relatives et les recettes de vente des matériaux représentent un coût de :

- 53 €/hab pour la collecte, le transport et l'élimination des ordures ménagères résiduelles
- 25 €/hab pour le fonctionnement de la déchèterie et la gestion des déchets déposés
- Un gain de 1 €/hab pour la collecte, le transport, le tri et le traitement des déchets recyclables issus de la collecte séparée

Le geste de tri peut stabiliser l'économie de la gestion des déchets mais c'est également un geste quotidien citoyen. En clair : agir pour réduire l'épuisement des matières premières, réduire l'impact des gaz à effet de serre produits lors de la transformation de la matière première, créer des emplois dans les métiers du recyclage...



Nous pouvons faire d'avantage pour limiter l'impact sur l'environnement en traitant des déchets chez soi comme par exemple les déchets fermentescibles (épluchures, marc de café, restes de repas...) et les déchets verts par le biais du broyage et du compostage.

Sachez que vos déchets verts sont traités à 50 kms de la déchèterie de Félines et que chaque année plusieurs dizaines de camions sont affrétés pour parcourir cette distance.



### **Du Nouveau pour les Déchets Verts.... Plateforme à Serrières**

En 2015, un second site de dépose des déchets verts à Serrières a été ouvert aux habitants de la communauté de communes Vivarhône d'avril à novembre, il a enregistré plus de 1200 passages et plus de 120 tonnes collectées.

**Les animations sur les déchets et le tri** sont toujours proposées aux écoles du territoire gratuitement. Aussi, en nouveauté cette année, les animations auprès de l'Hôpital local de Serrières ont été très appréciées par les patients et les soignants.



## **SPANC**

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) fonctionne désormais en régie, les diagnostics sont assurés par un technicien de la communauté de communes Vivarhône. Les habitants possédant un assainissement non collectif et n'ayant pas encore reçu la visite du technicien seront contactés prochainement afin qu'il réalise ce diagnostic obligatoire. Nous vous remercions par avance pour votre accueil et votre collaboration.



De plus, le SPANC est à votre disposition pour tout conseil sur l'assainissement non collectif de votre habitation existante ou neuve. Il est un organisme de consultation obligatoire sur vos projets de réhabilitation ou de construction.

En 2015, il a d'ailleurs permis à 20 propriétaires de bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau d'un montant de 2 600 € pour la réhabilitation de leur installation d'assainissement défectueuse.

## **FINANCES**

Le résultat des comptes administratifs de la Communauté de communes Vivarhône est en constante augmentation, du fait notamment des nouvelles compétences acquises.



Lors de sa séance du 14 Avril 2015 le conseil communautaire a validé les budgets 2015. Sur le budget principal : 3 704 456 € de fonctionnement et 1 398 128 € d'investissement.

Nous notons sur l'année 2015, la création d'un nouveau budget annexe pour les Maisons Médicales, ce qui porte à 6 le nombre de budgets annexes.

Depuis sa création en 2002, l'orientation politique principale de Vivarhône a été la Solidarité : Solidarité dans les projets, solidarité économique, Solidarité avec les 11 communes. Afin d'aider ses communes, la Communauté de Communes Vivarhône a accompagné financièrement, de nombreux projets communaux.

***Crédits Photos Vivarhône & Lucile ORTEGA***